

Le 2 juin 2009

Monsieur le ministre,

Nous avons bien reçu votre courrier du 27 mai invitant nos diverses organisations à une rencontre d'échange et de travail le 5 juin prochain.

La date retenue – l'avant-veille d'une journée électorale – nous paraît peu opportune si notre objectif commun est de reprendre un dialogue sur des bases plus sereines, hors de tout brouillage qu'occasionnent nécessairement les enjeux électoraux.

Par ailleurs, les délais très courts risquent de nuire à la bonne représentation de nos différentes associations. C'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir reporter notre rencontre de quelques jours et nous proposer une nouvelle date.

Sur l'ordre du jour que vous proposez, permettez nous également de vous dire qu'il nous semble prématuré et peu opportun de le fixer de manière unilatérale. En effet, nous avons un désaccord de fond sur la loi dans sa rédaction actuelle et dans son application. Nous en demandons la modification.

C'est sur quoi ont porté nos précédents échanges et c'est bien de la suppression du délit de solidarité que nous souhaitons vous entretenir.

Veillez croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de notre haute considération.



Christophe DELTOMBE, Président d'Emmaüs France



Olivier Brès, Secrétaire Général de la FEP



Pierre Micheletti, Président de Médecins du Monde



Nicole Maestracci, Présidente de la Fnars



Patrick Peugeot, Président de la Cimade



Dominique Balmay, Président de l'UNIOPSS



François Soulage, Président du secours Catholique



Jean-Michel Delabre, pour le Réseau Education Sans Frontières



Stéphane Maugendre, Président du Gisti



Jean Louis Borie, Président du SAF



Jean-Pierre Dubois, Président de la LDH



Jérôme Martinez, Président de Dom'Asile



Gérard Aschieri, Secrétaire Général de la FSU



Dominique Sopo, Président de SOS Racisme



Odile Schwertz-Favrat, présidente